

# POINTS SAILLANTS

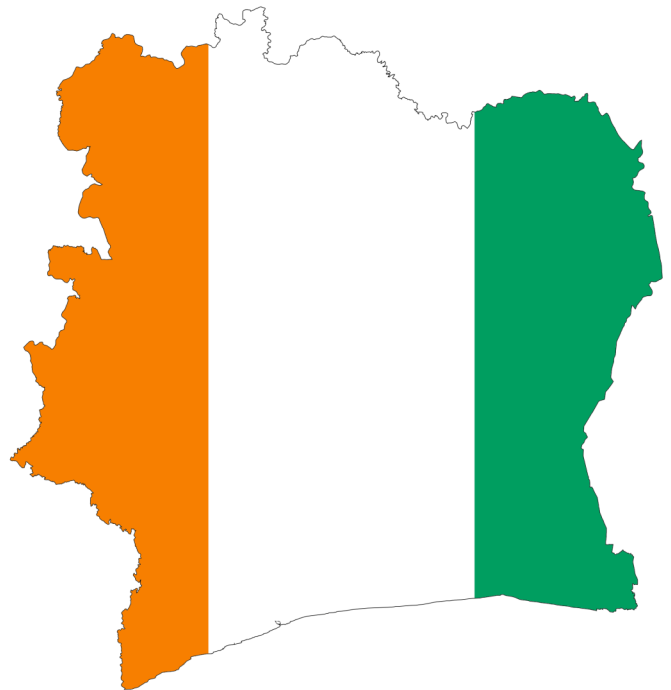
## Etude pays Côte d'Ivoire Juin 2017

### 1. Présentation de la Côte d'Ivoire

La République de Côte d'Ivoire située en Afrique de l'Ouest est bordée au nord par l'océan Atlantique et partage ses autres frontières avec le Mali, le Ghana, le Burkina Faso, le Libéria et la Guinée.

La Côte d'Ivoire couvre une superficie de 322,463 km<sup>2</sup> pour une population estimée à 26 578 367 en 2015. Abidjan est la Capitale économique et Yamoussoukro la capitale administrative et politique du pays. La langue officielle de la Côte d'Ivoire est le français, utilisée également dans l'administration.

La population ivoirienne est très jeune avec plus de 50% de la population qui est âgée d'au plus 25 ans ; cette dernière est appelée à croître les années à venir du fait de sa jeunesse et sa fertilité (3,5 enfants par femme). La pyramide des âges indique que 37,45% de la population ivoirienne est située dans la tranche d'âge de 0 à 14 ans, 20,93% des ivoiriens ont entre 15 et 24 ans et 34,5% des ivoiriens se situent dans la tranche d'âge des 25 à 55 ans.



8 00 N, and  
5 00 W



26 578 367



\$87.12B (PPP)

## 2. Le développement des TIC



Le secteur des TIC en Côte d'Ivoire n'a connu une réelle dynamique de développement qu'à partir des années 2000 avec la libéralisation du secteur des télécommunications en 1995. En 2012, l'Etat publie l'ordonnance n°2012-293 portant code des TIC et entreprend l'actualisation et l'harmonisation des politiques et du cadre réglementaire du secteur des TIC. Cette ordonnance revisite tout le cadre réglementaire et les statuts et rôles assignés aux organes de tutelle. La Côte d'Ivoire a élaboré un Plan National de Développement (PND 2016-2020) dans le but de propulser le pays à l'émergence. Ce plan donne une place importante au développement de l'économie numérique ivoirienne. Il prend la relève du Plan National de Développement 2012- 2015 et poursuit les objectifs assignés dans le précédent. Il est élaboré autour de

cinq axes stratégiques à savoir :

- Renforcement de la qualité des institutions et de la gouvernance ;
- Accélération du développement du capital humain et du bien-être social ;
- Accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation ;
- Développement des infrastructures harmonieusement réparties sur le territoire national et préservation de l'environnement ; et
- Renforcement de l'intégration régionale et de la coopération internationale.

Depuis la libéralisation du secteur, la Côte d'Ivoire n'a ménagé aucun effort pour impulser le développement du secteur des TIC. Ces efforts ont abouti à la production du plan Infrastructure Nationale de l'Information et de la Communication (INIC), avec de grands travaux d'installation d'infrastructures de TIC:

- Une connectivité effective avec le câble en fibre optique reliant la Côte d'Ivoire à certains pays de la sous-région;
- Un câble à fibre optique reliant également la Côte d'Ivoire à d'autres pays complété par une liaison FHN; et
- Un câble sous-marin SAT3/WASC/SAFE de grande capacité reliant la Côte d'Ivoire à l'Europe, l'Afrique et l'Asie.

Pour accroître la pénétration internet sur le territoire national, une fibre optique longue de 2000 km est installée.

Malgré ses actions encourageantes, il existe des défis liés aux TIC en Côte d'Ivoire. En effet, même si la majorité des ivoiriens ont accès à la téléphonie mobile, seulement 3% utilisent internet et à peine 2% ont un abonnement haut débit. En terme d'infrastructures, le territoire, malgré les acquisitions demeure faiblement couvert en réseaux internet. Sur le plan économique, la tarification des services est relativement élevée pour une population affaiblie par la pauvreté importante (46% en 2015). Enfin, La cybercriminalité élevée en Côte d'Ivoire donne une très mauvaise réputation à tel point qu'elle se retrouve sur les listes rouges de certains sites Internet.

### 3. Education, Sciences Technologies et Innovation (STI)

Le système éducatif en Côte d'Ivoire est structuré en plusieurs paliers et comprend l'éducation préscolaire, l'éducation primaire, l'éducation secondaire et l'éducation supérieure ainsi que la formation professionnelle. Le secteur éducation/formation est sous la tutelle de deux ministères:

- Le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle; et
- Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS).



L'enseignement préscolaire est dispensé par les établissements ouverts aux enfants âgés de trois à cinq ans. Sur la période 2013-2014 à 2014-2015, le nombre d'élèves du préscolaire a progressé de 11.4%, passant de 129,371 à 144,128 élèves.

Le cycle primaire, dure six années, regroupé en trois sous cycles appelés cours: le Cours Préparatoire (CP), le Cours Élémentaire (CE) et le Cours Moyen (CM). La fin du cycle primaire est sanctionnée par le Certificat d'étude primaire élémentaire (CEPE). Entre 2013-2014 à 2014-2015, l'effectif du primaire est passé de 3 176 874 à 3 370 558 élèves, représentant une augmentation de 6,1%.

L'enseignement secondaire est divisé en deux cycles. Le premier cycle de l'enseignement secondaire a une durée théorique de quatre années et est sanctionné par le Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC). Le deuxième cycle de l'enseignement secondaire se fait en trois années et est sanctionné par le baccalauréat. De 2013-2014 à 2014-2015, l'effectif des élèves du second cycle général a connu un accroissement de 11,6%. En 2015, la population d'élèves au secondaire s'élevait à trois millions six cent dix-huit mille quatre cent quatre-vingt-sept.

Les formations techniques et professionnelles relèvent en majeure partie du Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle bien que certaines filières de formation professionnelle soient gérées par différents autres ministères techniques parmi lesquels les ministères de l'agriculture, de la fonction publique et le ministère des Eaux et Forêts).

A l'issue d'un séminaire gouvernemental tenu en juillet 2015, la scolarisation en Côte d'Ivoire est rendue obligatoire pour les enfants âgés de 6 à 16 ans.

Le dispositif d'enseignement supérieur est essentiellement sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. En 2006-2007 ce dispositif dénombrait trois universités publiques, quatre grandes écoles publiques dont deux écoles professionnelles, dix-huit universités privées et cent vingt-six grandes écoles privées.

Malgré la politique e-Education prônée par le Gouvernement, les chiffres sur les équipements des écoles en salles multimédia semblent très alarmants. Ils indiquent que la mise en œuvre du programme dans les classes reste problématique et mettent en exergue les difficultés dans la mise en œuvre du programme TICE dans les établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur.

Les activités de recherche en Côte d'Ivoire ont débuté bien longtemps avant les indépendances. Après les indépendances, la recherche et l'innovation ont été caractérisées par la diversification de la recherche agricole en vue d'ériger l'agriculture comme une des priorités du pays pour son développement. A partir des années 1970, de nombreux instituts et centres de recherche virent le jour. Cet élan prit fin en 1986, avec le déclin du Centre Universitaire de Recherche/Développement. La recherche et l'innovation en Côte d'Ivoire tomba en désuétude jusqu'à une date récente où le gouvernement a entrepris une revalorisation de son système de recherche. Toutefois, en dépit de l'accent mis sur la recherche, il n'existe pas de cadre législatif spécifique ayant trait à la recherche et l'innovation, et les structures de recherche sont dispersées.

## Conclusion finale

A la fin de la crise qui a constitué un frein à son économie, la Côte d'Ivoire a mis en place des politiques et stratégies afin de redonner au pays une santé socioéconomique. Ces efforts se traduisent au niveau économique par une croissance annuelle élevée du PIB, embellie due en partie au secteur TIC qui a enregistré des bonnes performances des dernières années.

La Côte d'Ivoire, bien qu'ayant fait des progrès dans l'accès à l'éducation des enfants à l'éducation de base et menant une politique volontariste en la matière, est en marge en termes d'intégration des nouvelles TIC dans son système éducatif. Le gouvernement devra mettre en place des stratégies complémentaires afin de remédier et de lutter contre la fracture numérique existant entre les établissements d'enseignement public et privé afin de donner un accès égalitaire à tous les élèves et étudiants du système éducatif ivoirien, en particulier ceux issus des milieux défavorisés.

La Côte d'Ivoire jouit d'un environnement économique et infrastructurel favorable au développement de la recherche. Toutefois, la dispersion des pôles de recherche, l'inexistence de cadre réglementaire régissant le secteur et l'absence de synergie des acteurs du secteur de la recherche et l'innovation freine la belle initiative qui animait le secteur après les indépendances.

### Les partenaires clefs

- ⇒ Ministère des Postes et Télécommunication
- ⇒ Agence Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI)
- ⇒ Agence National du Service Universel de la Télécommunication (ANSUT)
- ⇒ Compagnies de Téléphonie Mobile (Orange Côte d'Ivoire, MTN, Moov)
- ⇒ Ministère de l'Education National, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENET-FP)
- ⇒ Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)
- ⇒ Centre Ivoirien de Recherches Technologiques (CIRT)
- ⇒ Centre Suisse de recherche scientifique
- ⇒ Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)

**Ordonnance n°2012-293 portant code des TIC et l'harmonisation des politiques et du cadre réglementaire du secteur des TIC**

**1**

**Plan National de Développement (PND 2016-2020) dans le but de propulser le pays à l'émergence**

**2**

**Politique de scolarisation obligatoire**

**3**

**Décret n°2016-565 du 27 Juillet du 2016 relative à réorganise du système ivoirien de recherche et d'innovation.**

**4**

**Décret n° 2012-894 du 19 Septembre 2012 portant introduction dans l'enseignement d'une discipline dénommée Technologie de l'Information et de la Communication (TIC)**

**5**

**FAITS INTÉRESSANTS DU DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE SAVOIR EN CÔTE D'IVOIRE**

# POINTS SAILLANTS

## Etude pays Côte d'Ivoire Juin 2017

---



©GESCI 2017

All queries on rights and licenses should be addressed to GESCI, Unga House, Muthithi Road, Westlands, Nairobi, Kenya;  
e-mail: [info@gesci.org](mailto:info@gesci.org)